



S
O
C
I

M
DÉMO

M
O

graphique
Bassin de vie d'Avignon

2023

AGENCE D'URBANISME
AURAV
RHÔNE AVIGNON VAUCLUSE

Le bassin de vie d'Avignon comprend

34 communes

situées sur les départements de

Vaucluse et du **Gard**

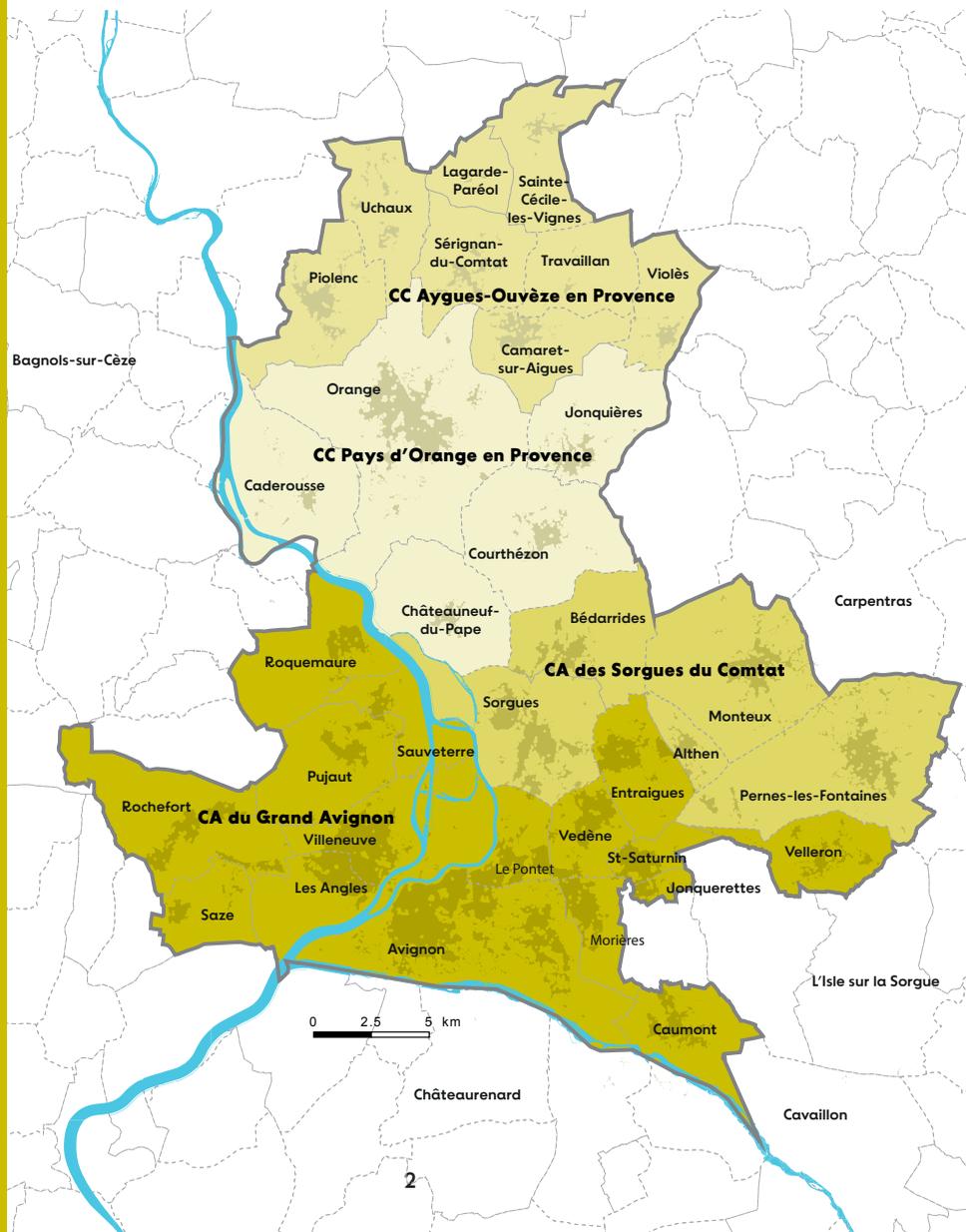
4 EPCI

que sont les communautés d'agglomération du **Grand Avignon** et des **Sorgues du Comtat**

ainsi que les communautés de communes

d'**Aygues-Ouvèze en Provence** et du

Pays d'Orange en Provence composent ce territoire.



306 910

habitants

390 habitants / km²

+0,4 %

d'habitants
entre 2013 et 2018

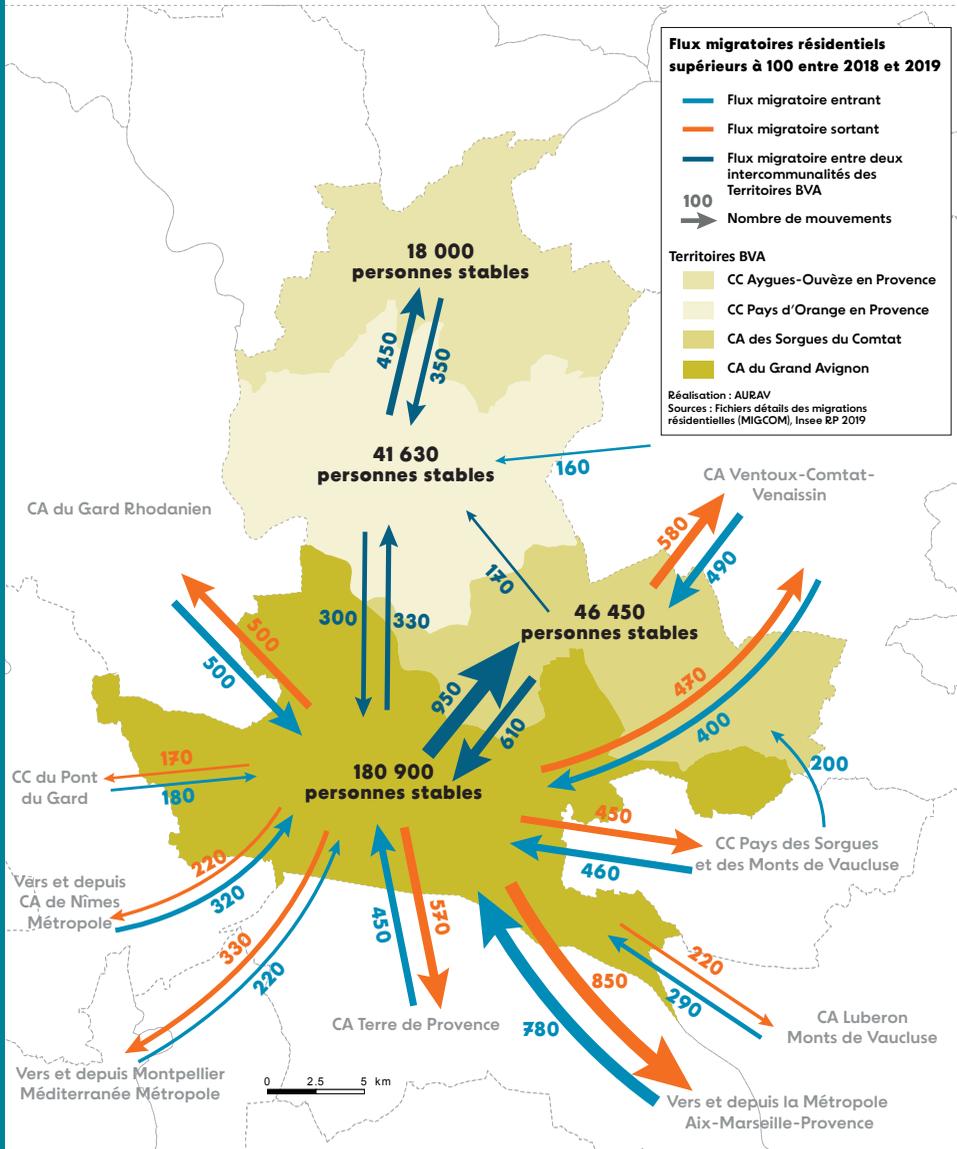
Dont **0,4 %**
due au solde naturel



13 naissances
pour 1000 habitants

9 décès
pour 1000 habitants

Un territoire attractif
pour les familles, retraités et
personnes sans activité professionnelle
mais qui voit partir massivement
ses étudiants



Plus de **9** habitants sur **10**
résidaient déjà sur le bassin de
vie d'Avignon un an auparavant.



Entre 2018 et 2019,
14 000
personnes sont venues
s'installer sur le bassin de vie.
Ces entrants proviennent majoritairement
d'EPCI situés à proximité (Gard Rhodanien,
COVE, Pays des Sorgues et des Monts de
Vaucluse...) et de grandes métropoles,
principalement Aix-Marseille et Paris.

11 850 personnes
ont quitté le territoire avignonnais.

Ils se sont principalement dirigés vers des EPCI vauclusiens (Terre de Provence, COVE, Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse), gardois (Gard Rhodanien et Pont du Gard) et vers la métropole d'Aix-Marseille.

zoom sur le départ massif des 20-24 ans

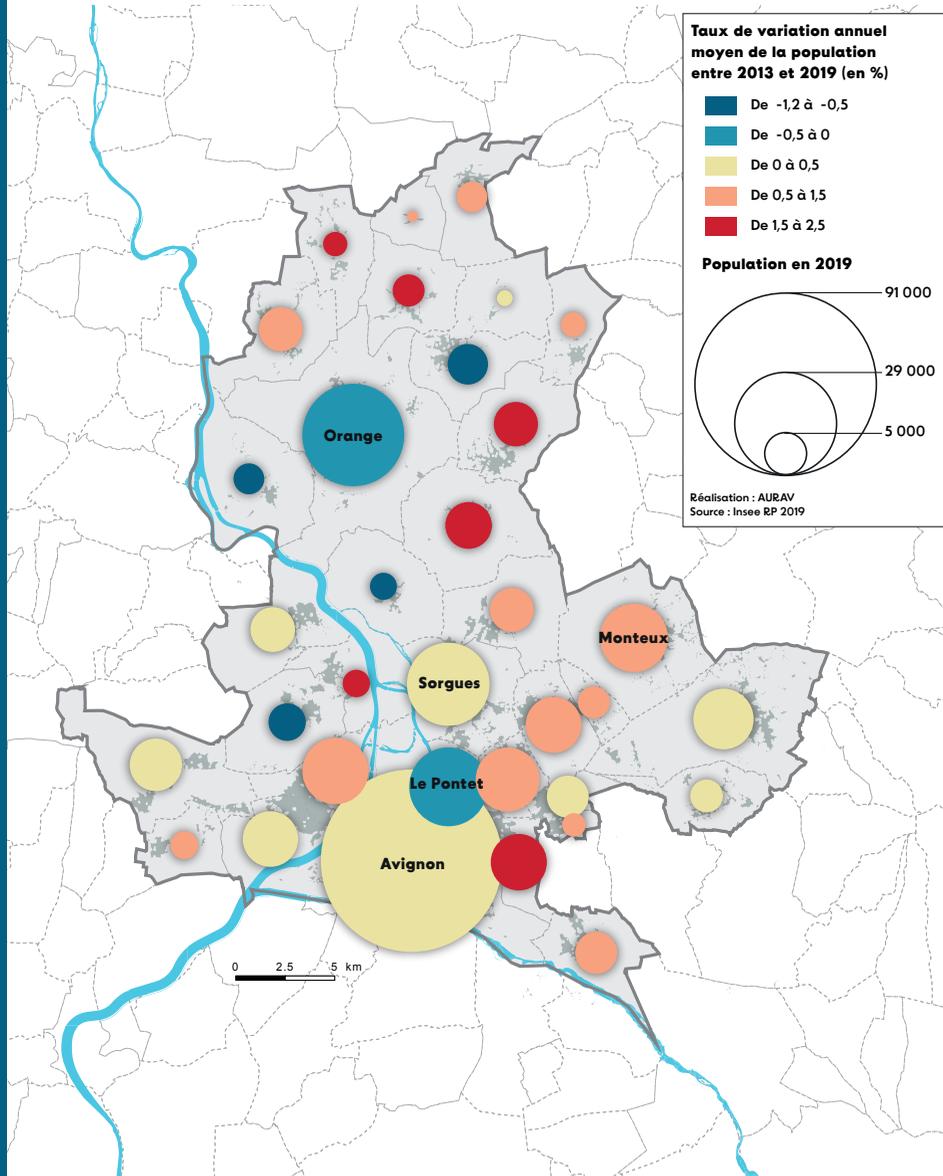


Plus de
40% des personnes
ayant quitté le bassin de vie
d'Avignon ont entre
20 et 24 ans

Il s'agit, en très grande
majorité, d'étudiants qui
rejoignent les grands pôles
universitaires avec,
par ordre de priorité,
Aix-Marseille, Montpellier,
Lyon et Paris.

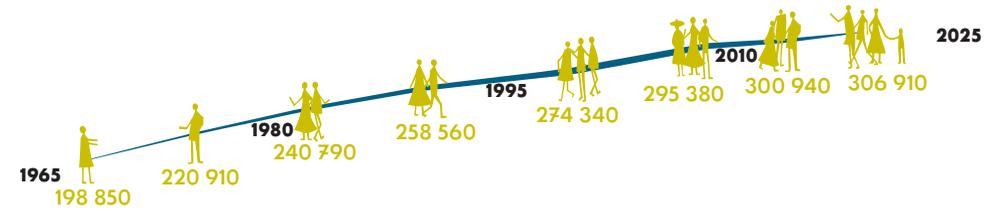


Une croissance du bassin uniquement assurée par son solde naturel



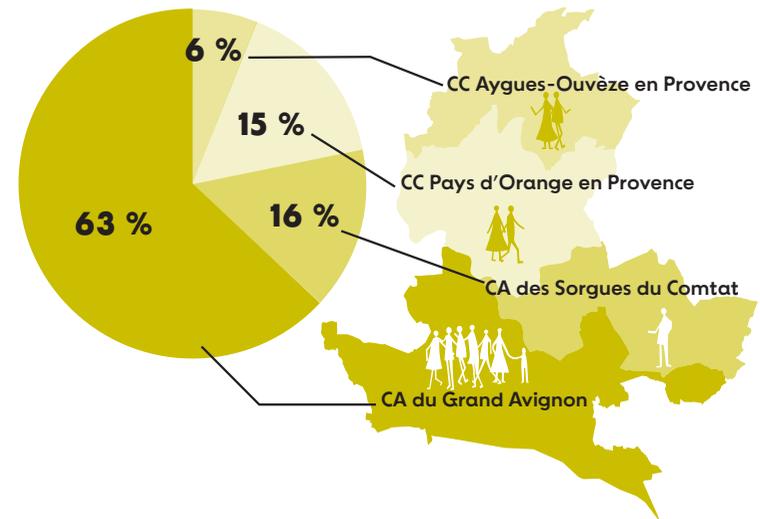
Évolution de la population du bassin de vie d'Avignon 1968 - 2018

Source : Insee RP 2018, traitement AURAV



Répartition de la population par EPCI en 2018

Source : Insee RP 2018, traitement AURAV



Le bassin de vie d'Avignon compte

306 910
habitants

soit **55 %** de la population
vaucloisienne



Sa croissance démographique, uniquement portée par son solde naturel, s'établit à 0,4 %, un taux similaire aux moyennes départementale, régionale et nationale. Cette dynamique est identique à celle de la période précédente (2008-2013).

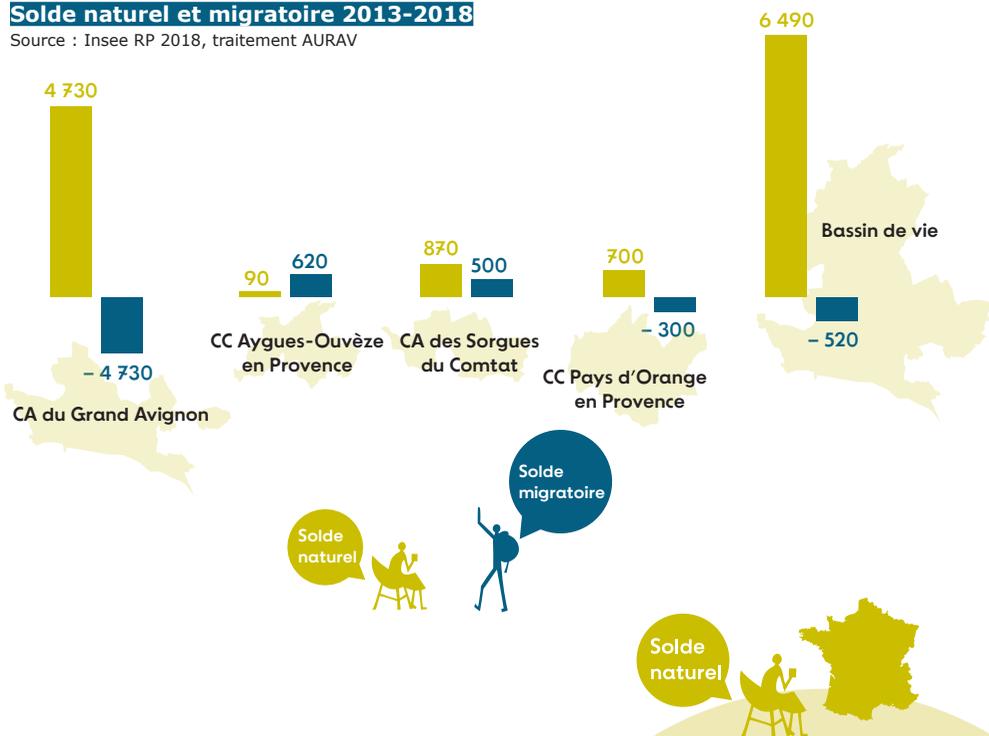
Des disparités existent, cependant, entre les EPCI du bassin. Ainsi, la CA des Sorgues du Comtat et la CC Aygues-Ouvèze en Provence présentent des taux de croissance démographique plus élevés avec respectivement +0,6 % et +0,9 % par an.

Ce fort dynamisme s'explique par une conjonction de deux facteurs : un nombre de décès inférieur au nombre de naissances (solde naturel positif) et des emménagements plus importants que les départs (solde migratoire positif).

À l'inverse, la croissance du Grand Avignon (+0,4 %) et de la communauté de communes du Pays d'Orange en Provence (+0,2 %) est uniquement portée par son solde naturel : les départs sont plus nombreux que les arrivées sur ces deux EPCI.

Solde naturel et migratoire 2013-2018

Source : Insee RP 2018, traitement AURAV

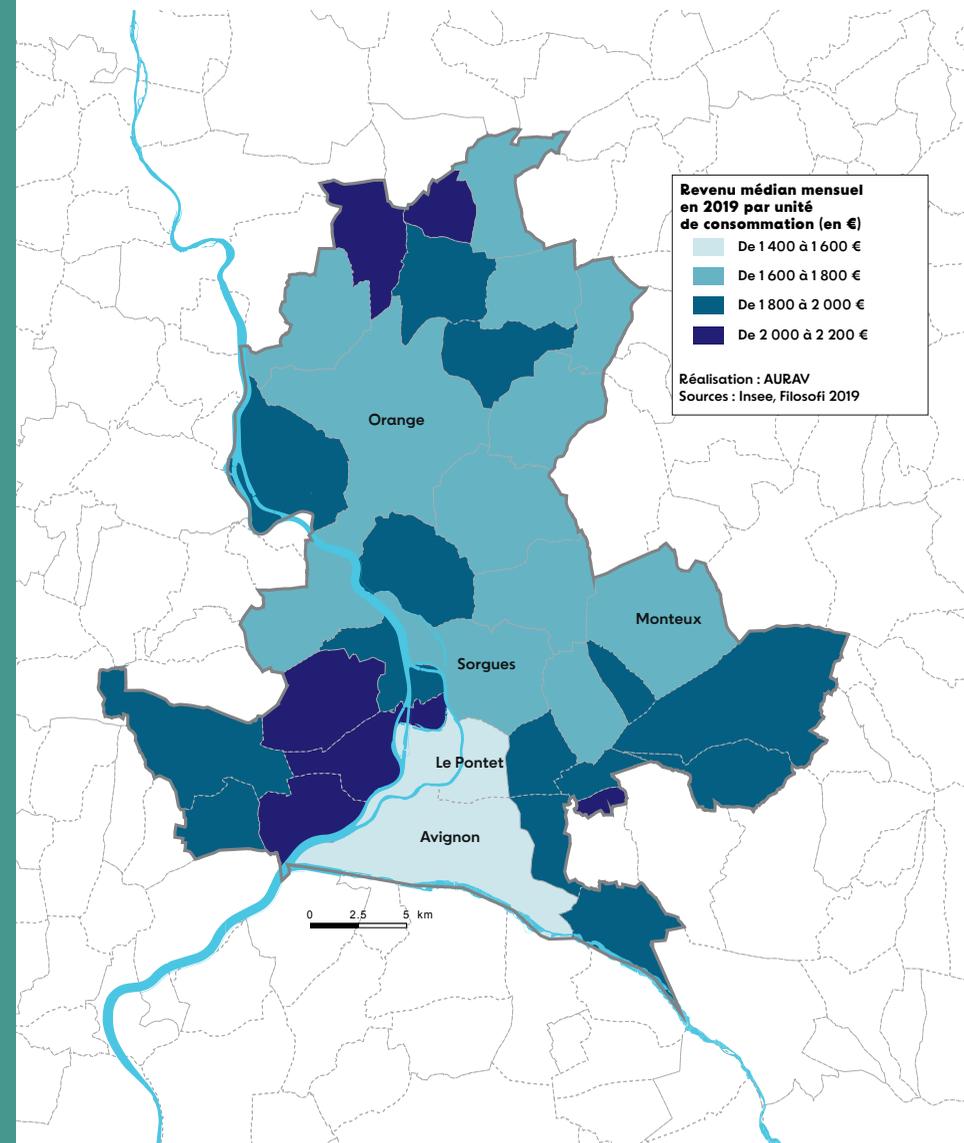


À noter

Le solde naturel particulièrement élevé du Grand Avignon (dû à un fort taux de natalité), qui lui permet de maintenir une croissance démographique équivalente aux niveaux régional et national.

Les revenus médians

Un territoire accueillant une population très modeste et de nombreux jeunes non insérés



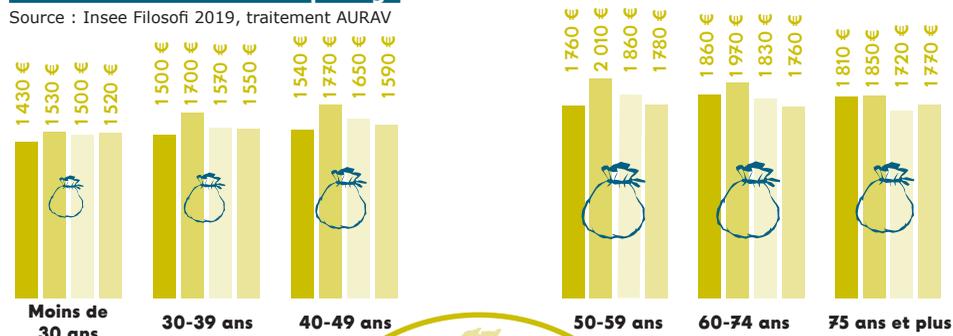
Revenu médian mensuel en 2019 par unité de consommation (en €)

- De 1 400 à 1 600 €
- De 1 600 à 1 800 €
- De 1 800 à 2 000 €
- De 2 000 à 2 200 €

Réalisation : AURAV
Sources : Insee, Filosofi 2019

Revenu médian mensuel par âge

Source : Insee Filosofi 2019, traitement AURAV



135 950

ménages fiscaux



19 %

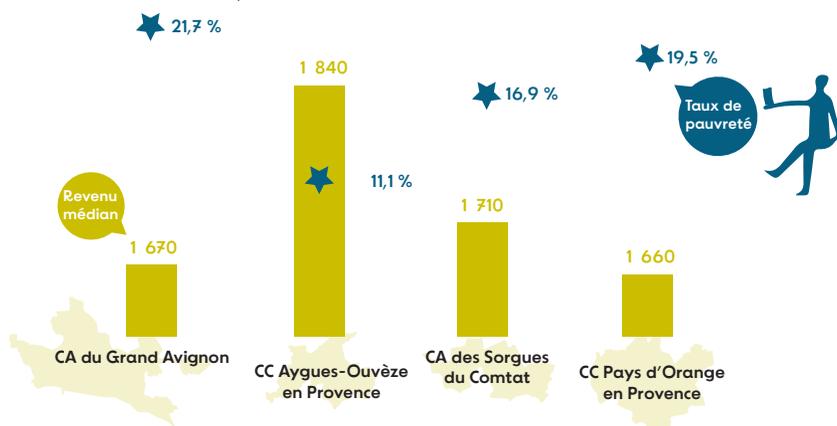
de jeunes non insérés



Qu'est-ce que les jeunes non insérés ?
Il s'agit des personnes ayant entre 15 et 24 ans et qui ne sont ni en emploi, ni scolarisées, ni en stage.

Revenu mensuel médian et taux de pauvreté

Source : Insee Filosofi 2019, traitement AURAV



En 2019, le **revenu médian** (la moitié de la population gagne moins et l'autre gagne plus) s'établit entre **1660 €** par mois pour la communauté de communes du Pays d'Orange en Provence et **1840 €** pour Aygues-Ouvêze en Provence. Il s'agit, dans sa globalité, **d'un bassin de vie aux revenus modestes puisque ce revenu est sensiblement inférieur** à la moyenne française (1830 €).

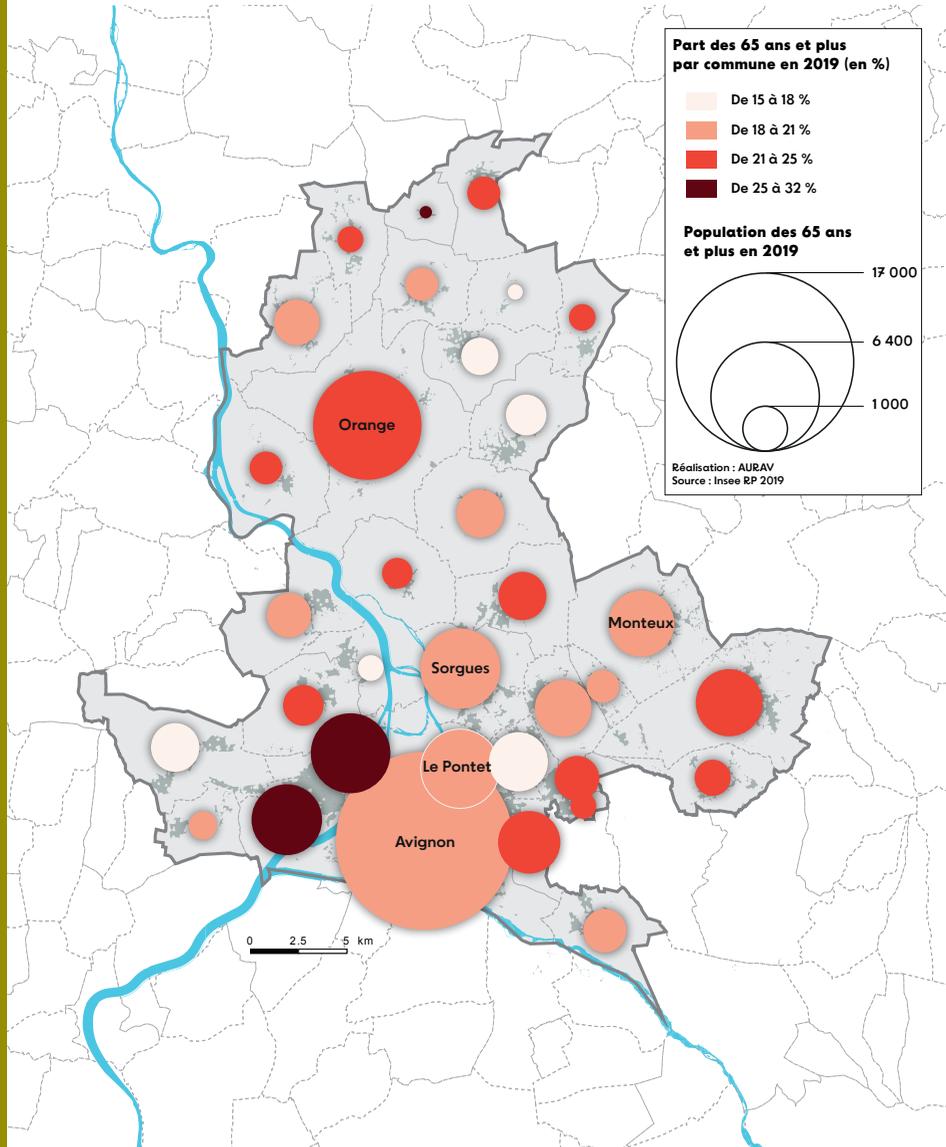
De plus, le **taux de pauvreté** y est élevé, à l'exception d'Aygues-Ouvêze en Provence. Il culmine à près de 22 % pour le Grand Avignon alors qu'il est de 14,5 % à l'échelle nationale et de 17 % à l'échelle régionale. Ce constat est d'autant plus alarmant que les 10 % les plus modestes ont des niveaux de vie inférieurs à la moyenne nationale. Pour exemple, sur le Grand Avignon, 10 % de la population dispose de moins de 840 € par mois pour vivre contre 970 € à l'échelle nationale. Il est à noter que ce revenu prend en compte les salaires perçus,

mais aussi l'ensemble des aides sociales ou revenus liés au patrimoine. Les moins de 30 ans sont les plus touchés par cette précarité. Celle-ci se traduit également par une part importante de jeunes non insérés : 19 % des 15-24 ans ne sont ni scolarisés, ni en stage, ni en emploi contre 16 % à l'échelle régionale.

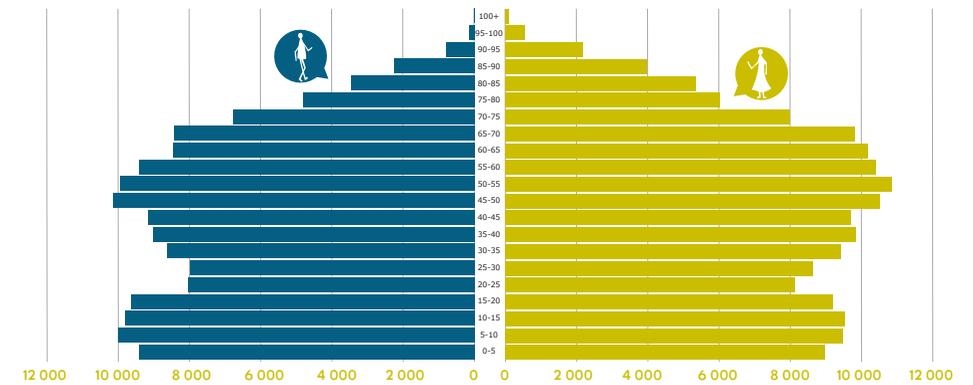
Les **10 % les plus riches** ont également un revenu moins élevé qu'à l'échelle nationale (3300 €/mois) : ils disposent d'au moins 2800 € par mois pour le Pays d'Orange en Provence ou encore de plus de 3100 € pour la communauté de communes d'Aygues-Ouvêze en Provence.

Ces écarts de revenus montrent ainsi que **les 10 % les plus riches ont un niveau de vie de 3 à 4 fois plus élevé que les 10 % les plus modestes**. L'écart le plus important s'observe sur le Grand Avignon (3,6) tandis qu'il est le moins élevé sur Aygues-Ouvêze en Provence (2,9).

Un territoire jeune mais qui connaît un fort vieillissement



Pyramides des âges 2018



25 % de moins de 20 ans

20 % de 65 ans et plus

6 % de 80 ans et plus

Qu'est-ce que l'indice de vieillissement ?

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population de 65 ans et plus et celle de moins de 20 ans. Un indice proche de 100 indique que les 65 ans et plus sont présents dans des proportions similaires aux moins de 20 ans. Plus l'indice est élevé (supérieur à 100), plus le rapport est favorable aux personnes âgées.

L'indice de vieillissement du bassin de vie d'Avignon s'établit à 82 : cela signifie que l'on comptabilise 82 personnes de 65 ans et plus pour 100 de moins de 20 ans. À l'échelle régionale, il s'agit d'un territoire jeune puisqu'on compte aujourd'hui, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de seniors que de jeunes. Cet indice de vieillissement est similaire sur l'ensemble des EPCI qui constitue le bassin de vie bien que l'on note un indice légèrement plus élevé dans le Pays d'Orange en Provence (87).
Un quart des habitants du bassin de vie

d'Avignon a moins de 20 ans en 2018 et une personne sur 5 a 65 ans ou plus. Toutefois, ces poids devraient s'inverser, dans les décennies à venir, du fait d'un apport quasi-nul de population extérieure et d'une évolution beaucoup plus rapide des personnes âgées (+2,2 % par an entre 2013 et 2018) comparativement aux jeunes (+0,4 %). Cette forte évolution se constate également chez les plus de 80 ans (+1,6 % par an), âge où les problématiques de dépendance s'intensifient fortement.



Un territoire qui doit faciliter l'accès pour tous aux études post-bac



Le bassin de vie d'Avignon compte

33 080
élèves du primaire et secondaire



Ainsi que

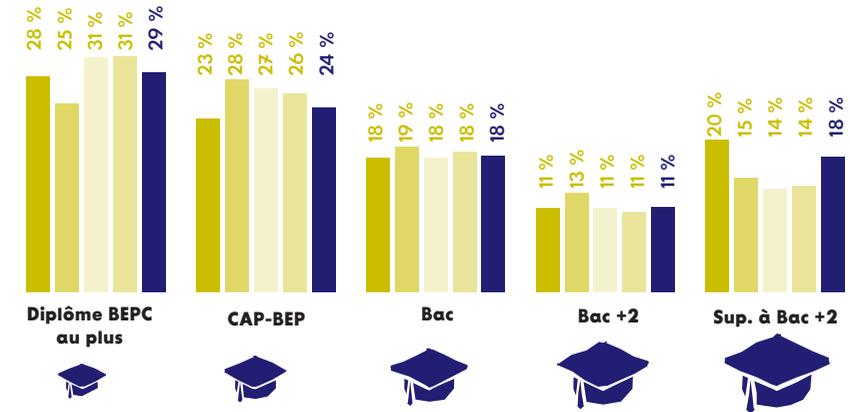
18 500
étudiants

Le taux de scolarisation des 18-24 ans s'établit à 46 % soit un taux inférieur à ceux constatés aux échelles régionale (51 %) et française (53 %). Cela signifie que **les jeunes restent moins aux études supérieures**. Ce résultat est typique des territoires non métropolitains qui ne disposent pas d'un enseignement supérieur au rayonnement suffisamment important pour maintenir ces jeunes mais aussi en attirer de territoires extérieurs. Le déve-

loppement d'une spécialisation avignonnaise sur des filières courtes (bac +2/3) connectées au bassin économique local pourrait permettre, à terme, une progression de ce taux de scolarisation. Ce constat est à relier avec le départ massif des étudiants constatés dans l'analyse des migrations résidentielles : les étudiants ayant la possibilité financière privilégient majoritairement d'autres universités pour effectuer leurs études supérieures que celle d'Avignon.

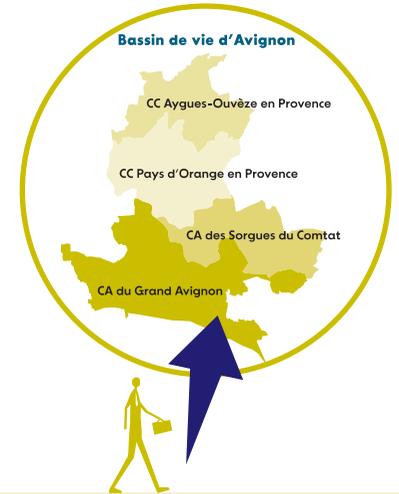
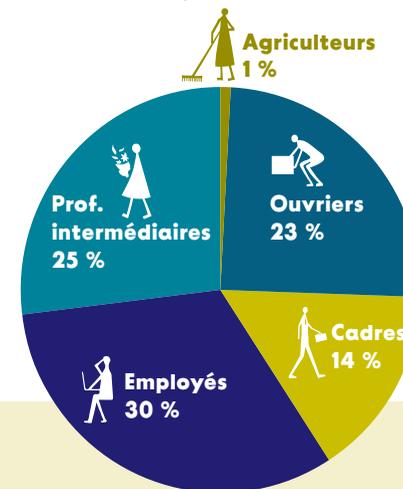
Niveau de diplôme des personnes non scolarisées en 2018

Source : Insee 2018, traitement AURAV



Professions et catégories sociales des actifs occupés

Source : Insee 2018, traitement AURAV



Une attractivité auprès des populations aisées à retrouver

Près de 3 personnes sur 10 ne disposent d'aucun diplôme au sein du bassin de vie d'Avignon. Cette proportion est semblable aux niveaux régional et national.

À l'inverse, **près d'une personne sur 5 dispose d'un diplôme supérieur au bac+2**. On les retrouve plus fortement au sein du Grand Avignon : 20 % soit 5 points de plus que sur les autres EPCI du bassin de vie. Ceci s'explique, notamment, par la présence plus forte d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines.

En matière de professions et catégories sociales, **le bassin de vie d'Avignon accueille une proportion d'actifs de catégories modestes (employés et ouvriers) supérieure à celle des actifs de catégories plus aisées (cadres et professions intermédiaires)** : la présence de cadres y est bien plus faible qu'à l'échelle française (18 %). Ce constat est valable pour l'ensemble des EPCI du bassin de vie bien qu'il soit légèrement moins marqué sur le Grand Avignon avec une part de cadres qui s'établit à 15 % contre 10 % pour les 3 autres EPCI.

Bassin de vie d'Avignon

Les **mementos** ont pour objectif d'offrir, sous un format ludique, une culture commune montrant la réalité territoriale du bassin de vie d'Avignon. Loin de se vouloir exhaustifs, ils proposent des cartes et jeux de données faisant sens et mettant en exergue les grandes tendances territoriales.

Ce premier memento est dédié à la sociodémographie, d'autres suivront comme l'économie ou la mobilité afin de couvrir l'ensemble des champs de l'observation territoriale.

Pour faciliter la lecture, les données présentées au sein des mementos sont arrondies. Les chiffres précis ainsi que des indicateurs complémentaires sont disponibles au sein des portraits statistiques accessibles depuis le site internet de l'Agence, ainsi que toutes nos publications.



aurav.org



Pour toute information : aurav@aurav.org

Directeur de la publication : Gilles PERILHOU

Réalisation : Anne-Lise BENARD

